



Le canard du fleuve



BULLETIN PÉRIODIQUE D'INFORMATION

www.emeraudedesrives-phase1.ca

Vol. 11 - No 1 - Janvier 2023

DOUCHE ET SPA

La douche est obligatoire avant d'aller dans la piscine et le spa. Elle doit être prise en bas dans le vestiaire. C'est une question d'hygiène. L'utilisation des douches ou vestiaire doit servir seulement aux personnes qui se baignent dans la piscine ou le spa.

PNEUS À CLOUS

Les pneus à clous sont strictement interdits dans les 2 garages. Ça endommage la membrane et le plancher de béton. (Demande faite en septembre 2022)

ODEUR DE TABAC SUR LES ÉTAGES

Plusieurs copropriétaires se sont plaints d'odeur de tabac. S.V.P. voir la résolution écrite au procès verbal en décembre 2022 au no 22.12.21.1

INSPECTION

Le service des incendies nous a avisés qu'il y aura prochainement une inspection. Il ne doit rien avoir par terre dans les garages. S.V.P. faites le ménage. (Demande faite en août, septembre 2022 et encore aujourd'hui). En même temps, ils visiteront certains condos pour les détecteurs de fumée.

PARTY DE NOËL

Merci à tous les bénévoles et aux participants. Ce souper était dans le but que les gens se rencontrent. Le C.A. a fait son possible, il y a toujours place à l'amélioration.

ESCALIERS

Nous avons commencé des travaux de rafraîchissement dans les escaliers de secours. Les deux seront réparés et peints.
S.V.P. à ceux qui les utilisent; faites attention au bruit avant 8 heures le matin ou en soirée.